



ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 79, avenue Denfert Rochereau

75014 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra – 75002 Paris
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Salut,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Notre Dame de Salut relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note 4.4 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Le commissaire aux comptes

ADVOLIS

Hugues de Noray



Association Notre-Dame de Salut



Adresse siège social :	79, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS	Téléphone :	01 44 41 40 35		
Déclarée le :	9 mai 1946	Numéro :	8018	Préfecture :	PARIS

Bureau administratif					
Adresse :	63, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS	Téléphone :	01 58 36 08 75	Télécopie :	01 58 36 08 84

COMPTES CLOS

LE 31/12/2021

Le Président : Charles Philippe SOMMERARD

ACTIF		Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice N - 1 clos le 31/12/2020
		Brut	Amortis. & provis.	Net	
A C T I F I M M O B I L I S E	<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Frais d'établissements				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, logiciel	156 577,82	98 997,02	57 580,80	61 598,58
	Droits et valeurs similaires				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et Immobilisations corporelles en cours	27 807,71	20 688,34	7 119,37	2 514,72
	Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations déstinés à être cédés</i>					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations et créances rattachées	34 027,20	0,00	34 027,20	34 027,20	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL I	218 412,73	119 685,36	98 727,37	98 140,50
A C T I F C I R C U L A N T	<i>Stocks et en cours</i>	42 198,69	0,00	42 198,69	20 531,21
	<i>Avances et acomptes sur commandes</i>	2 255,08	0,00	2 255,08	0,00
	<i>Créances</i>				
	Province, Bayard et Comités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pelerins	5 531,61	0,00	5 531,61	505,00
	Créances reçues par legs ou donations	20 000,00	0,00	20 000,00	
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 854,53	0,00	199 854,53	199 854,53
	<i>Intruments de trésorerie</i>				
	Disponibilités	1 429 848,40	0,00	1 429 848,40	1 369 347,33
Charges constatées d'avance	300,00	0,00	300,00	0,00	
	TOTAL II	1 699 988,31	0,00	1 699 988,31	1 590 238,07
	<i>Frais d'émission des emprunts</i>				
	TOTAL III	0	0	0	0
	TOTAL GENERAL ACTIF I + II + III	1 918 401,04	119 685,36	1 798 715,68	1 688 378,57

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 01/01/2020
F O N D S	<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
	<i>Fonds propres Statutaires</i>	1 298 854,64	1 298 854,64
	<i>Fonds propres compéménétaires</i>		
	<i>Fonds propres avec droit de r</i>		
	<i>Fonds statutaires</i>		
	<i>Fonds propres complémentaires</i>		
	<i>Ecart de réévaluation</i>		
	<i>Réserves</i>		
	<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	34 301,03	34 301,03
	<i>Reserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>			
P	<i>Report à nouveau</i>	-565 150,89	-533 486,50
O	<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	30 805,52	-31 664,39
P	<i>Situation nette (sous total)</i>	798 810,30	768 004,78
R	<i>Fonds propres consommables</i>		
E	<i>Subventions d'investissements (renouvelables)</i>		
S	<i>Provisions réglementées</i>		
	TOTAL I	798 810,30	768 004,78
F O N D	<i>Fonds reportés et dédiés</i>		
	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
	<i>Fonds dédiés</i>	0,00	0,00
	TOTAL II	0,00	0,00
P R O V	<i>Provisions</i>	0,00	0,00
	<i>Provisions pour risques</i>		
	<i>Provisions pour charges</i>		
	TOTAL III	0,00	0,00
D E T T E S	<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
	<i>Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits</i>	893 507,77	831 100,50
	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	23 822,70	23 822,70
	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	55 655,76	59 080,28
	<i>Dettes de Legs ou donations</i>		
	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	6 397,23	5 172,61
	<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
	<i>Autres dettes</i>	44,00	1 197,70
	<i>Intruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	20 477,92	0,00	
	TOTAL IV	999 905,38	920 373,79
TOTAL GENERAL PASSIF I + II + III		1 798 715,68	1 688 378,57
Dettes à moins d'un an		999 905,38	920 373,79
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banqu		893 507,77	831 100,50

Compte de Résultat	Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020
Produits d'exploitation :		
<i>Cotisation</i>	12 820,00	4 310,00
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en natures</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	666 524,78	121 131,25
<i>Dont parrainage</i>		
<i>produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liés à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	133 138,89	66 042,00
<i>Mécénats</i>	42 500,00	42 000,00
<i>Legs , donations et assurance vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amort. Dépréciations, prov. et transfert de charges</i>	12 000,00	8 000,00
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits divers de gestion courante</i>	49 675,16	35 914,92
<i>Inscriptions National (Inscrip., transport, héberg...)</i>		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	916 658,83	277 398,17
Charges d'exploitation :		
<i>Achats de marchandises</i>	19 543,92	23 653,40
<i>Variation de stock</i>	0,00	-9 773,94
<i>Autres achats et charg</i>	764 506,72	237 611,25
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	5 556,00	4 658,50
<i>Salaires et traitements</i>	39 630,69	19 648,99
<i>Charges sociales</i>	12 415,82	3 419,96
<i>Dotations aux amortissements</i>	18 020,05	16 424,56
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges de gestion</i>	33 710,71	29 139,42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	893 383,91	324 782,14
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	23 274,92	-47 383,97
Produits financiers :		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres interets et produits assimilés</i>	4 489,66	4 378,41
<i>Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	0,00	0,00
<i>différences positives de change</i>		
<i>produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 489,66	4 378,41
Charges financières :		
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	0,00	0,00
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de v.m.p.</i>	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER III-IV	4 489,66	4 378,41

	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N clos le 31/12/2020
RESULTAT COURANT I-II+III-IV	27 764,58	-43 005,56
<i>Produits exceptionnels :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	12 436,28	13 872,49
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS III V	12 436,28	13 872,49
<i>Charges exceptionnelles :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	9 395,34	2 531,32
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)		
Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	9 395,34	2 531,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) <i>Impôts sur les bénéfices VII</i>	3 040,94	11 341,17
TOTAL DES PRODUITS (I+III+IV)	933 584,77	295 649,07
TOTAL DES CHARGES (II+III+VI+VII)	902 779,25	327 313,46
EXCEDENT ou DEFICIT	30 805,52	-31 664,39

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature	23 312,29	61 400,00
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00
Bénévolat	543 388,00	150 920,00
TOTAL	576 700,29	222 320,00

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature	566 700,29	212 320,00
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000,00	10 000,00
Prestations en nature	0,00	0,00
Personnel bénévole	0,00	0,00
TOTAL	576 700,29	222 320,00

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

SOMMAIRE

ANNEXE des Comptes Annuels de l'Association Notre-Dame de Salut	7
1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1 Cadre légal de référence	8
2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur	8
2.3 Durée et période de l'exercice comptable	9
2.4 Changement de méthode d'évaluation	9
2.5 Changement de méthode de présentation	9
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif	9
2.6.1 Immobilisations incorporelles	9
2.6.2 Immobilisations corporelles	9
2.6.3 Immobilisations financières	9
2.6.4 Créances et comptes rattachés	9
2.6.5 Valeurs mobilières de placement	9
2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	9
2.7.1 Fonds propres	9
2.7.2 Provisions pour risques et charges	10
2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	10
2.8.1 Dons.....	10
2.8.2 Engagements de retraite.....	10
3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements	11
3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	11
3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles.....	11
3.1.3 Tableau de variation des amortissements.....	12
3.2 Immobilisations financières	13
3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières.....	13
3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13
3.2.3 Filiales et participations	13
3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.4 Produits à recevoir	14
3.5 Charges constatées d'avance	14
3.6 Fonds associatifs	15
3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise	15
3.6.2 Variations des fonds propres.....	15
• Affectation du résultat net de l'exercice	16
3.7 État des provisions pour risques et charges	17
3.8 Charges à Payer	17
3.9 Produits constatés d'avance	17
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Détail et variation des produits d'exploitation	18
4.2 Formation du résultat financier	19
4.3 Produits et charges exceptionnels	19
4.4 Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public	20
4.4.1 Notes relatives aux emplois :.....	22

4.4.2	Notes relatives aux ressources :	22
5.	Autres informations	23
5.1	Ventilation de l'effectif salarié de l'association	23
5.2	Contributions volontaires en nature	23
5.2.1	Contributions volontaires en nature valorisées	23
5.2.2	Contributions volontaires en nature non valorisées	Erreur ! Signet non défini.
5.3	Opérations réalisées avec les entreprises liées	24
5.4	Rémunérations des dirigeants bénévoles	24
6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
7.	Evènement Post Clôture	24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et du siège parisien.

En 2003, ces comptes ne regroupaient que les comptabilités de Paris et Lille. En 2004 et 2005, ont été rajoutés les comités locaux suivants : Grand-Est, Clermont-Ferrand, Lisieux, Tours, Poitiers, Mazamet, La Rochelle, Toulon, Nice, Perpignan, Nîmes et Marseille, puis en 2006 ceux de Vannes et d'Angers.

En 2007, a été intégré dans les comptes annuels de l'Association, l'ensemble des comités cités ci-dessus ainsi que ceux de Blois, Bordeaux, Limoges, Lyon, Hospitalité de Marseille, Montpellier, Nantes ainsi que l'Hospitalité de Notre Dame de Salut avec ses comités de Bergerac, Orléans et Toulouse.

En 2008, les activités du Pèlerinage National des comités de Paris et Périgieux ont été intégrées dans le périmètre des comptes agrégés.

En 2009, l'ensemble du comité de Paris a intégré les comptes de l'association. Les comités de Blois, Orléans et Tours ont fusionné en un comité du Val de Loire. Ainsi, les comptes annuels agrègent les opérations comptables relatives à 25 structures décentralisées et le Central situé à Paris.

Depuis 2010, le périmètre de l'association n'a pas évolué.

1.1 Objet Social

L'article 1 des statuts de l'Association Notre Dame de Salut définit son objet, ses buts et ses moyens.

« Cette association -héritière de celle créée à l'origine en 1872- a pour objet de promouvoir et favoriser la mission universelle de l'Eglise, en travaillant, dans l'esprit de la Congrégation « Province de France des Augustins de l'Assomption », dits Assomptionnistes, congrégation reconnue par décret en date du 28 janvier 2013, à l'avènement du règne de Dieu par la prière, l'action religieuse et des œuvres de toute nature et de toute forme.

1.2 Nature et périmètre des activités

- L'aide à des personnes malades, âgées, handicapées ou en situation de détresse et de misère du fait de la réalisation d'un risque social en assistant ces personnes pendant l'année ;
- La formation de bénévoles à l'accompagnement de personnes en situation de fragilité ;
- L'organisation et l'animation spirituelle de Pèlerinages ;
- Le soutien et la diffusion de la presse catholique ;
- L'aide aux œuvres paroissiales et sociales ;
- L'aide aux religieux, religieuses, communautés, œuvres et missions des familles religieuses de l'Assomption ;
- Toute œuvre apostolique ou spirituelle requise par les circonstances.

1.3 Moyens mis en œuvre

Parmi les moyens d'action en vue d'atteindre l'objet et les buts de l'Association, celle-ci se réserve la possibilité (par exemple) de diffuser tout support audiovisuel ou écrit en rapport direct ou indirect avec son objet. Elle peut par ailleurs organiser des conférences, colloques ou toute manifestation en rapport direct ou indirect avec son objet. Les exemples présentés ci-dessus ne sont pas limitatifs, les moyens de l'Association étant naturellement amenés à évoluer selon les époques et les moyens techniques à la disposition de l'Association ».

1.4 Faits marquants intervenus au cours de l'exercice

Le 148° Pèlerinage National s'est déroulé du mercredi 11 août au lundi 16 Août 2021, sur le thème « Tous appelés à la fraternité » et sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris.

Cette année 2021 a été encore très impactée par les conséquences de la pandémie COVID 19. Les objectifs ont été donc à la fois ambitieux et raisonnables pour veiller à l'équilibre budgétaire de l'Association.

Compte-tenu des incertitudes évoquées ci-dessus, il a été décidé de ne réserver que 2 TGV cette année :

- le premier au départ de Paris qui accueillait aussi les pèlerins du comité de Normandie
- le second au départ de Strasbourg qui, cette année, emmenait des pèlerins diocésains pour la première fois. Les pèlerins de Lille ont rejoint en car ce TGV à Marne-la-Vallée, les malades de Lille ayant, pour leur part, rejoint Lourdes en car PMR, accompagnés d'une douzaine d'hospitaliers.

Pour tous les autres comités, le recours au car a été privilégié, cette formule présentant un engagement financier maîtrisé, une flexibilité accrue et des délais de rétractation optimum. De plus, certains cars ont desservi plusieurs comités sur leur trajet.

Par ailleurs, une sélection d'hôtels regroupés en différentes catégories de confort a permis une meilleure cohésion de notre proposition d'hébergement et une uniformisation des tarifs entre comités. L'objectif est de diversifier notre proposition d'hébergement (hôtel, hébergement solidaire, hébergement « famille ») pour augmenter le nombre de pèlerins et d'améliorer la lisibilité de cette offre d'hébergement (simplification de l'offre tarifaire, communication via le site internet...).

Cette année, de nouveaux services de l'Hospitalité sont venus étoffer notre offre à destination des pèlerins valides :

- Un service d'hospitalier « référent d'hôtel » dans chaque établissement hôtelier proposé par le PN a veillé au bien-être de nos pèlerins, et a aussi promu le programme du PN auprès des autres clients pour les inciter à rejoindre notre organisation
- Un service de brancardage à destination des pèlerins « fatigables », identifiés préalablement par les comités ou sur place par les référents d'hôtel, a permis à tous de profiter au mieux du pèlerinage
- Un nouveau service a permis aux pèlerins de découvrir les « signes de Lourdes » par petits groupes, accompagnés par un hospitalier qui les guidait et répondait à leurs questions

Le programme riche et varié des célébrations du matin et des conférences et ateliers en après-midi, les processions, chemins de Croix et Chapelets ont permis à chacun des pèlerins de trouver l'enrichissement personnel qu'il souhaitait. Pour conclure la journée de pèlerinage, une veillée d'échanges ou de prières, musicale et/ou festive, était proposée chaque soir ; chacun a pu y trouver son intérêt (avec Grégory Turpin, la Famille Lefebvre, la veillée d'adoration et mariale).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2021 sont établis conformément aux règlements n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour l'Association.

2.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du premier janvier 2021 au trente et un décembre 2021.

2.4 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.5 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.6.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition et frais accessoires).
Le logiciel pour les inscriptions et la gestion du placement des malades est amorti linéairement sur 10 ans.

2.6.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier 10 ans
- Matériels de bureau et Matériels informatiques 3 ans

2.6.3 Immobilisations financières

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation financière des entités concernées.

2.6.4 Créances et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés ont été évalués à leur valeur nominale. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture.

2.6.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'achat ou d'intégration dans les comptes de l'association. Si leur valeur de marché est inférieure, elles font l'objet d'une provision.

2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

2.7.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

- Fonds associatifs sans droit de reprise :

Ce poste enregistre les bonis de liquidation transférés à l'association lors de l'intégration des différents comités.

- Réserves

Les réserves sont constituées des éventuels excédents réalisés par l'Association.

2.7.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Aucun risque n'est connu à la clôture de l'exercice

2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

2.8.1 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

2.8.2 Engagements de retraite

L'association emploie un salarié en contrat à durée indéterminée et un apprenti au 31 décembre 2021.

L'engagement de retraite correspondant n'est pas considéré comme significatif.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développements Logiciel immobilisations incorporelles en cours	144 937,82	11 640,00		156 577,82
TOTAL	144 937,82	11 640,00		156 577,82

3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
. Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Installations complexes spécialisées				
. Installations à caractère spécifique				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	22161,39	6 966,92	4 401,60	24 726,71
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours				
TOTAL	25 242,39	6 966,92	4 401,60	27 807,71

3.1.3 Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Brevet, logiciel</i>	83 339	15 657,78		98 997,02
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	19 646,67	2 362,27	4 401,60	17 607,35
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	106 066,91	18 020,06	4 401,60	119 685,37

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations Financières	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Participations et créances rattachées</i>	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20

3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Néant

3.2.3 Filiales et participations

Titres	% titres détenus	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	% Dépréciation	Impact sur le résultat de l'exercice
Bayard Presse	1,88%	34 027,20	34 027,20	0 %	0,00
TOTAL		34 027,20	34 027,20		

3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CREANCES		Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif	
			A 1 an au +	A plus d'1 an
A C T I F	Participations et créances rattachées à des participations	34 027,20		34 027,20
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Dépôts et cautionnements			
C I R C U L F A N T	Avances et acomptes sur commandes			
	Usagers et comptes rattachés	5 531,61	5 531,61	
	Autres créances	22 255,08	22 255,08	
	Charges constatées d'avance	0,00	0,00	
TOTAL		61 813,89	27 786,69	34 027,20

DETTE	Montant Brut	Degré d'exigibilité		
		A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédits	893 507,77	893 507,77		
Emprunts et dettes financières divers (1)	23 822,70	23 822,70		
Acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	55 655,76	55 655,76		
Dettes fiscales et sociales	6 397,23	6 397,23		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	44,00	44,00		
Produits constatés d'avance	20 477,92	20 477,92		
TOTAL	999 905,38	999 905,38	0,00	0,00
(1) Avances de trésorerie	23 822,70			

3.4 Produits à recevoir

Non significatif

3.5 Charges constatées d'avance

Non significatif

3.6 Fonds associatifs

3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
fonds associatif parisien	209 895,57			209 895,57
intégration janvier 2003 établis. Lille	46 287,27			46 287,27
intégration janvier 2004 établis. Strasbourg	74 006,47			74 006,47
intégration janvier 2004 établis. Clermont	593,79			593,79
intégration janvier 2004 établis. Lisieux	3 754,72			3 754,72
intégration janvier 2004 établis. Val de Loire (Tours, Blois, Orléans)	13 744,09			13 744,09
intégration janvier 2004 établis. Poitiers	35 783,74			35 783,74
intégration janvier 2004 établis. Mazamet	1 239,57			1 239,57
intégration janvier 2004 établis. La Rochelle	5 298,70			5 298,70
intégration janvier 2004 établis. Toulon	3 225,88			3 225,88
intégration janvier 2004 établis. Nice	2 629,22			2 629,22
intégration janvier 2004 établis. Perpignan	15 323,56			15 323,56
intégration janvier 2004 établis. Nîmes	12 375,99			12 375,99
intégration janvier 2004 établis. Marseille	436 847,82			436 847,82
intégration janvier 2005 établis. Angers	9 073,88			9 073,88
intégration janvier 2005 établis. Vannes	803,00			803,00
intégration 2007 établis. Hospitalité	183 664,42			183 664,42
intégration 2007 établis. Bergerac	16 339,36			16 339,36
intégration 2007 établis. Bordeaux	32 418,91			32 418,91
intégration 2007 établis. Limoges	13 173,58			13 173,58
intégration 2007 établis. Lyon	36 599,76			36 599,76
intégration 2007 établis. Montpellier	4 156,66			4 156,66
intégration 2007 établis. Nantes	27 649,16			27 649,16
intégration 2007 établis. Toulouse	10 026,00			10 026,00
Intégration 2008 établis. Paris	103 943,52			103 943,52
	1 298 854,64			1 298 854,64

3.6.2 Variations des fonds propres

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	1 298 854,64	0,00	0,00	1 298 854,64
Réserves	34 301,03	0,00	0,00	34 301,03
Report à nouveau	-533 486,50	-31 664,39	0,00	-565 150,89
Résultat	-31 664,39	30 805,52	-31 664,39	30 805,52
TOTAL	768 004,78			798 810,30

- Formation du résultat

Résultat par section analytique	Excédent	Déficit
Direction Paris		16 420,79
Hospitalité	29 262,04	
Angers	431,86	
Bergerac	1 033,10	
Bordeaux		478,30
Clermont	91,00	
La Rochelle		1 598,28
Lille	1 090,29	
Limoges		2 029,07
Lyon	1 312,76	
Marseille	5 890,73	
Mazamet		809,73
Montpellier		1 317,27
Nantes	683,49	
Nice		
Nîmes		
Normandie		1 035,92
Paris	19 240,87	
Périgueux		1 045,31
Perpignan		
Poitiers	574,27	
Strasbourg		1 532,46
Toulon	399,00	
Toulouse	791,09	
Val de Loire		3 727,85
Vannes		
Sous - Total	60 800,50	29 994,98
Résultat		30 805,52

- Affectation du résultat net de l'exercice

Le résultat de l'exercice sera affecté comme suit :

Affectation	Report à nouveau :	30 805,52
-------------	--------------------	------------------

3.7 État des provisions pour risques et charges

Néant

3.8 Charges à Payer

Les charges à payer sont constituées de la manière suivante :

Factures non parvenues	:	35 659,06 euros
Dettes sociales	:	3 966,98 euros

Total : 39 626,04 euros

3.9 Produits constatés d'avance

Subvention de la fondation Adveniat à recevoir : 20 000,00 €

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail et variation des produits d'exploitation

	Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020	Variation
<i>Produits d'exploitation :</i>			
<i>Cotisation</i>	12 820,00	4 310,00	8 510,00
<i>Ventes de biens et services</i>			
<i>Ventes de biens</i>			
<i>Dont ventes de dons en natures</i>			
<i>Ventes de prestations de services</i>	666 524,78	121 131,25	545 393,53
<i>Dont parrainage</i>			
<i>produits de tiers financeurs</i>			
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>			
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>			
<i>Ressources liés à la générosité du public</i>			
<i>Dons manuels</i>	133 138,89	66 042,00	67 096,89
<i>Mécénats</i>	42 500,00	42 000,00	500,00
<i>Legs , donations et assurance vie</i>			
<i>Contributions financières</i>			
<i>Reprises sur amort. Dépréciations, prov. et transfert de charges</i>	12 000,00	8 000,00	4 000,00
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>			
<i>Autres produits divers de gestion courante</i>	49 675,16	35 914,92	13 760,24
<i>Inscriptions National (Inscrip., transport, héberg...)</i>			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION /	916 658,83	277 398,17	639 260,66

4.2 Formation du résultat financier

	Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020	Variation
<i>Produits financiers :</i>			
<i>De participation</i>			
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>			
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	4 489,66	4 378,41	111,25
<i>Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	0,00	0,00	
<i>différences positives de change</i>			
<i>produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>	0,00	0,00	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 489,66	4 378,41	111,25
<i>Charges financières :</i>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	0,00	0,00	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0,00	0,00	
RESULTAT FINANCIER III-IV	4 489,66	4 378,41	111,25

4.3 Produits et charges exceptionnels

	Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020	Variation
<i>Produits exceptionnels :</i>			
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	12 436,28	13 872,49	-1 436,21
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)	0,00	0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS III V	12 436,28	13 872,49	-1 436,21
<i>Charges exceptionnelles :</i>			
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	9 395,34	2 531,32	6 864,02
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)			
Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	9 395,34	2 531,32	6 864,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 040,94	11 341,17	-8 300,23
<i>Impôts sur les bénéfices VII</i>			

4.4 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	12 820,00	12 820,00	4310	4310
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	133 138,89	133 138,89	66 042,00	66 042,00
- Legs, donations, et assurance-vie				
- Mécénat	42 500,00	42 500,00	42 000,00	42 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	48 760,92	48 790,92	28 951,79	28 951,79
2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	684 364,96		146 345,28	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	12 000,00		8 000,00	
5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	933 584,77	237 249,81	295 649,07	141 303,79
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
-Actions réalisées par l'organisme	666 397,11	198 193,50	170 788,98	170 788,98
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
-Actions réalisées par l'organisme				
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel public à la générosité	24 136,14	24 136,14	22 869,45	22 869,45
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	194 225,95		117 230,47	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	18 020,05		16 424,56	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	902 779,25	222 329,64	327 313,46	193 658,43
EXCEDENT OU DEFICIT	30 805,52	14 920,17	-31 664,39	-52 354,64

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	543 388,00	543 388,00	150 920,00	150 920,00
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Dons en nature	23 312,29	23 312,29	61 400,00	61 400,00
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	576 700,29	576 700,29	222 320,00	222 320,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	566 700,29	566 700,29	212 320,00	212 320,00
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL	576 700,29	576 700,29	222 320,00	222 320,00

Pour établir ce tableau, les principales règles suivantes ont été appliquées ;

Produits par origine :

- La totalité (i) des cotisations, (ii) des dons manuels et (iii) du mécénat de l'exercice sont considérés comme ayant été perçus en réponse aux campagnes d'appel à la générosité du public.
- Les versements des pèlerins au titre des neuvaines et des offrandes relèvent de l'appel public à la générosité sans contrepartie de prestations
- Les produits non liés à la générosité du public sont principalement constitués des ventes des inscriptions aux pèlerinages

Charges par destination :

- Les charges de missions sociales financées par l'appel à la générosité du public correspondent à celles permettant aux pèlerins les plus fragiles de participer aux pèlerinages. En 2020, à titre exceptionnel, dans les circonstances de la crise sanitaire, l'ensemble des charges étaient réputées financées par l'appel à la générosité du public.
- Les frais de recherche de fonds relèvent, par nature, de l'appel à la générosité du public.
- Les frais de fonctionnement sont réputés financés en totalité par les produits non liés à l'AGP.

4.5 Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009. La présentation de ce compte emploi ressources a été modifiée par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Emplois par destination		2021	2020	Ressources par origine		2021	2020
Emplois de l'exercice				Ressources de l'exercice			
1 - Missions sociales				1 - Ressources liées à la générosité du public			
1.1 Réalisés en France				1.1 Cotisations sans contrepartie		12 820,00 €	4 310,00 €
- Actions réalisés par l'organisme		198 193,50 €	170 788,98 €	1.2 Dons, legs et mécénats		133 138,89 €	66 042,00 €
- Versements à un autre organisme				- Dons manuels			
1.2 Réalisés à l'étranger				- Legs, donations et assurance vie		42 500,00 €	42 000,00 €
- Actions réalisés par l'organisme				- Mécénats		48 790,92 €	28 951,79 €
- Versements à un autre organisme				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public			
2 - Frais de recherche de fonds				Total des ressources		237 249,81 €	141 303,79 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		24 136,14 €	22 869,45 €	2 - Reprises sur provisions		- €	- €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs			
3 - Frais de Fonctionnement		- €	- €	Déficit de la générosité du public de l'exercice			52 354,64 €
Total des emplois		222 329,64 €	193 658,43 €	Total		237 249,81 €	193 658,43 €
4 - Dotations aux Provisions et dépréciations		- €	- €				
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice							
Excédent de la générosité du public de l'exercice		14 920,17 €					
Total		237 249,81 €	193 658,43 €	Total		237 249,81 €	193 658,43 €
				Ressources reportées liées à la générosité du public en début		53 936,15 €	106 290,79 €
				(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		- €	- 52 354,64 €
				(-) Inversements et (+) désinversements nets liés à la générosité du public de l'exercice			
				Ressources reportées liées à la générosité du public en fin		53 936,15 €	53 936,15 €
Contribution en nature							
Emplois de service				Ressources de l'exercice			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				1- Contributions volontaires liées à la générosité du public			
Réalisés en France		566 700,29 €	212 320,00 €	Bénévolat		543 388,00 €	150 920,00 €
Réalisés à l'étranger				Prestations en nature		10 000,00 €	10 000,00 €
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				Dons en nature		23 312,29 €	61 400,00 €
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		10 000,00 €	10 000,00 €	Total		576 700,29 €	222 320,00 €
Total		576 700,29 €	222 320,00 €	Total		576 700,29 €	222 320,00 €

4.4.1 Notes relatives aux emplois :

Missions sociales :

Les missions sociales regroupent l'ensemble des coûts directs de l'organisation du pèlerinage tels que les transports en trains et en bus, les frais d'hébergement et autres frais.

Le montant des charges 2021 financées par l'appel public à la générosité est déterminé selon les règles suivantes :

- Le coût des hébergements pour les personnes identifiées comme fragiles, est pris en compte à 100%
- Une quote-part des autres dépenses de pèlerinage de ces personnes, estimée à hauteur de 17% des charges restantes, soit le ratio observé au cours des exercices 2017 à 2019 des personnes identifiées comme fragiles par rapport à l'ensemble des pèlerins inscrits.

Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevant à 24 K€ sont constitués essentiellement de frais d'impression et de conception de mailing et d'affranchissement. 100 % de ces dépenses ont été financés par des ressources collectées auprès du public.

Frais de fonctionnement et autres charges :

Les frais de fonctionnement évalués à 194 K€ comprennent les charges de personnel ainsi que les frais généraux de l'Association. Ils sont financés par les autres produits.

Financements des immobilisations :

Les immobilisations et les charges d'amortissement correspondantes, sont financées par les autres produits.

4.4.2 Notes relatives aux ressources :

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2021 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2021 correspond s'élève à 54 K€.

Ressources collectées auprès du public :

Ces ressources sont constituées d'une part des cotisations des membres, par les dons reçus dans le cadre des opérations de mailing (215 K€) et les produits liés au mécénat, provenant notamment de la structure centrale et de l'hospitalité (structure décentralisée).

Autres produits :

Ce poste regroupe les autres ressources d'exploitation : contributions des pèlerins, diverses refacturations de charges, des produits exceptionnels et produits financiers. Seuls les versements des pèlerins au titre des neuvaines et des offrandes relèvent de l'appel public à la générosité sans contrepartie de prestation.

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2021 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2021 est excédentaire d'un montant de 47 k€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	1,00	1,00
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	0,40	0,40
Apprenti	1,00	0,40
TOTAL	2,40	1,00

5.2 Contributions volontaires en nature

5.2.1 Contributions volontaires en nature valorisées

Les contributions en nature ont été calculées de la manière suivante :

- 1) Les contributions de Bayard Presse (publicité, animations, ...) s'élève 29 312,29 € selon le décompte établi par Bayard Presse,
- 2) La Province de France des Augustins de l'Assomption (prestations comptable, financières et administratives...) pour 10 000 €, selon le décompte établi par ses soins.
- 3) Le bénévolat a été valorisé pour 49 890 heures à partir des déclarations établies au niveau des Comités et Services de l'Association. Ces temps ont été valorisés forfaitairement avec un montant de 73,36€/jour, correspondant au smic journalier en 2021 correspondant au smic brut journalier, soit un total de 522 847,20 €.

Adultes	nombre d'heure total	Nbre de jours (7h)	Total Valorisé (73,36 euros/jours)
Conseil	660	94	6 916,80 €
Comité	3 122	446	32 718,56 €
Autre	1 168	167	12 240,64 €
Hospitaliers	44 940	6 420	470 971,20 €
Sous Total Adultes	49 890	7 127	522 847,20 €
Jeunes *	3 920	560	20 540,80 €
Total général bénévolat	53 810	7 687	543 388,00 €

*La valorisation des jeunes a été faite à partir de 50 % du smic brut journalier soit 36,68€

5.3 Opérations réalisées avec les entreprises liées

Les opérations réalisées au cours de l'exercice avec les entreprises liées sont les suivantes :

- Mécénat de la Province de France des Augustins de l'Assomption pour un montant de 17 500 € (produit).
- Mécénat de la société Bayard Presse pour un montant de 29 312,29 €

5.4 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société Atradius s'est portée caution pour l'année civile 2021 dans le cadre de la garantie financière en lien avec l'agrément de tourisme.

7. EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.